

Le gaz de la mer du Levant : Casus Belli ou une chance pour la coopération régionale ?

Samuele Furfari¹

Rien n'est définitivement figé dans le monde l'énergie. La révolution technologique et l'augmentation du prix du pétrole brut au niveau mondial ont conduit les entreprises pétrolières à rechercher du pétrole ailleurs que dans les endroits jusqu'alors considérés comme renfermant les plus grandes réserves conventionnelles. Cette tendance s'est également vérifiée pour la production de gaz naturel. Sans parler du gaz non conventionnel (comme le gaz de schiste), il se passe actuellement dans le monde gazier une évolution si forte que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de «révolution». Là encore, c'est essentiellement grâce au développement de la technologie que de nouvelles réserves ont été mises à jour. Ces nouvelles zones de production ont également une dimension géopolitique. Il en est ainsi après la mise à jour de réserves gazières que recèle le bassin maritime de l'Est de la Méditerranée. Ce changement pourrait conduire soit à une exacerbation des tensions existantes – voire même un conflit –, soit à une chance pour la coopération énergétique des pays riverains.

Du gaz en mer Méditerranée orientale

L'ancienne Première ministre israélienne Golda Meir avait dit, en 1973 lors d'un dîner qu'elle offrait en l'honneur du chancelier allemand Willy Brandt, que les Israéliens reprochaient à Moïse de les avoir faits errer pendant 40 ans dans le désert pour finalement les conduire dans la seule zone de la région où il n'y avait pas de pétrole. La supériorité énergétique du Moyen-Orient a longtemps constitué, pour l'État d'Israël, un problème majeur. Mais, depuis 2007, le reproche envers Moïse ne tient plus car de grands gisements de gaz conventionnel ont été découverts au large d'Israël.

1. L'auteur s'exprime ici à titre personnel, les vues exprimées ne sont pas nécessairement celle de la Commission européenne.

Avec seulement deux réservoirs, Israël estime disposer de près 120 années de consommation actuelle. Ce qui change leur politique énergétique : le pays va devenir exportateur de gaz naturel avec un impact inévitable sur la géopolitique énergétique mondiale.

Noble Energy et Delek Energy, sociétés respectivement américaine et israélienne, sont des compagnies de taille moyenne qui ont réussi à mettre au jour, dans le bassin Levantin, des réservoirs de gaz naturel dans les eaux d'Israël et de Chypre pour une capacité totale de 991 milliards de m³ (Gm³)², ce qui excède les besoins des deux pays. Ceux-ci s'affairent d'ail-

2. Toutes les données relatives aux qualités de gaz disponibles doivent être prises avec les réserves d'usages car il s'agit à la fois d'un nouveau bassin et de prospection en cours. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les ordres de grandeur.

leurs actuellement à identifier les meilleures voies d'exportations tant du point de vue géographique que de la forme que doit prendre cette exportation (par gazoduc ou sous forme de gaz naturel liquéfié).

La région de la Méditerranée orientale se divise en trois bassins : le bassin Levantin, le delta du Nil et la côte sud du bassin de Chypre. Le bassin Levantin est situé dans la zone orientale de la Méditerranée, entre le Liban, Chypre, Israël et les territoires palestiniens (Figure 1). Avec des profondeurs d'eau de 1 500 à 2 000 m, il est géologiquement situé entre la faille de Tartous et Chypre au nord, le mont sous-marin Eratosthène à l'ouest et le bassin du delta du Nil au sud-ouest. Il a une surface d'environ 83 000 km².

La géologie influence la géopolitique

Ce n'est que récemment que le bassin Levantin a attiré l'attention lorsqu'on y a découvert le site gazier de Tamar. Auparavant, cette zone n'avait pas été vraiment explorée car les limites de l'imagerie géologique ne permettaient pas d'évaluer les grandes profondeurs comme c'est à présent le cas.

Jusqu'alors, les découvertes n'avaient porté que sur des gisements constitués seulement de gaz biogénique dans les chenaux de sable peu profond du Pliocène, au large de Gaza et dans le sud d'Israël. Cela a permis l'exploitation du petit champ de Mari-B et de Noé, qui n'avait qu'une capacité de 25 Gm³. Des recherches sismiques récentes ont permis de découvrir de nouvelles structures géologiques avec un grand potentiel d'hydrocarbures, mais à des niveaux plus profonds. Le principal changement dans cette exploration, et qui a de fait révélé ce grand potentiel de la région, a été de décider de perforer une épaisse couche de sel pour rejoindre les couches profondes du Miocène inférieur/Oligocène. En effet, il y a 5,5 millions d'années, sous la poussée de la plaque tectonique africaine et la fermeture presque complète du détroit de Gibraltar pour cette même raison, la Méditerranée s'évapora en laissant une énorme couche de sel parfois épaisse de 2 km, surmontée d'une grande quantité de sédiments. Ce phénomène est connu sous le nom de « crise de salinité Messinienne ».

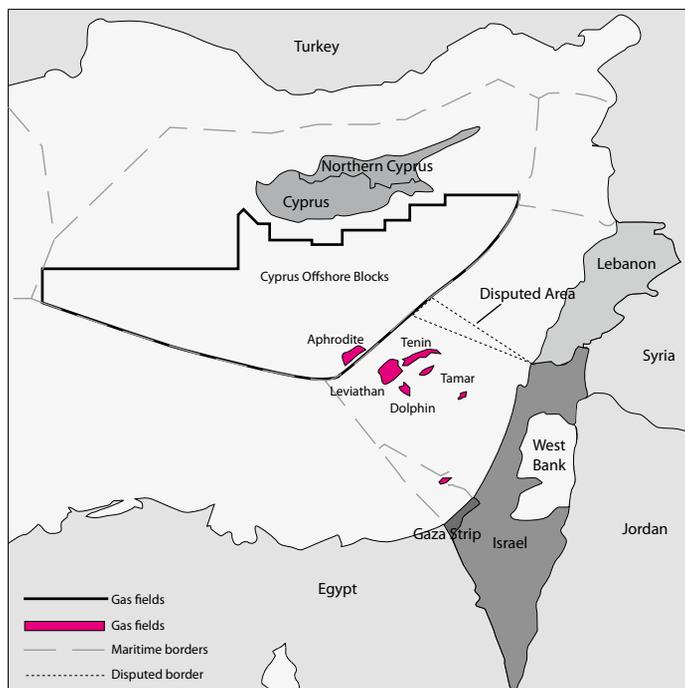


Figure 1. Vue d'ensemble du bassin du Levantin.

Souvent, les découvertes s'inspirent d'autres expériences réussies, comme par exemple celle de Petrobras au large de Rio de Janeiro avec la découverte du champ pétrolier de Tupi, lui aussi enseveli sous une énorme couche de sel.

Selon le US Geological Survey³, l'ensemble du bassin oriental (Figure 2), auparavant classifié comme «non évalué», devrait receler en moyenne 3466 Gm³ de gaz naturel récupérable, mais avec une fourchette allant de 1418 à 6443 Gm³. Afin de donner l'ordre de grandeur, signalons que l'Algérie, considéré comme un grand pays pour l'exportation de son gaz naturel vers l'UE, possède des réserves de 4500 Gm³. Pour le pétrole, les estimations sont de 1689 millions de barils (Mb) en moyenne (soit autant que la Guinée équatoriale), mais la fourchette d'estimation va de 483 à 3759 Mb, soit entre les réserves de la Tunisie et le Gabon ou l'Australie. De plus, comme ce gaz est riche

en produits liquides, les réserves estimées de condensats seraient comprises entre 1226 et 5783 Mb, avec une moyenne de 3075 Mb. L'ensemble des hydrocarbures liquides serait donc en moyenne de 4700 Mb, soit 15% des réserves pétrolières des USA. Ces moyennes représentent les ressources techniquement récupérables. S'il y a du gaz dans le delta du Nil et en Israël, il est logique que les autres pays de la mer du Levant, à savoir la Syrie, le Liban et Chypre, pensent également à cette prospection.

Il est à présent confirmé qu'Israël dispose de réserves de gaz importantes à l'intérieur de sa zone exclusive économique (ZEE) non contestée. La découverte du gisement de Tamar, avec 240 Gm³, fut la deuxième plus grande découverte de gaz naturel en 2009. Elle a été suivie en 2010 par celle, plus petite, du gisement de Dalit (15 Gm³) et surtout par celle de Léviathan qui a une réserve estimée à 450 Gm³ et donc considérée comme l'une des plus grandes découvertes des dix dernières années. Mais bien

3. USGS, "Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Levant Basin Province, Eastern Mediterranean", Fact Sheet 2010-3014, March 2010.

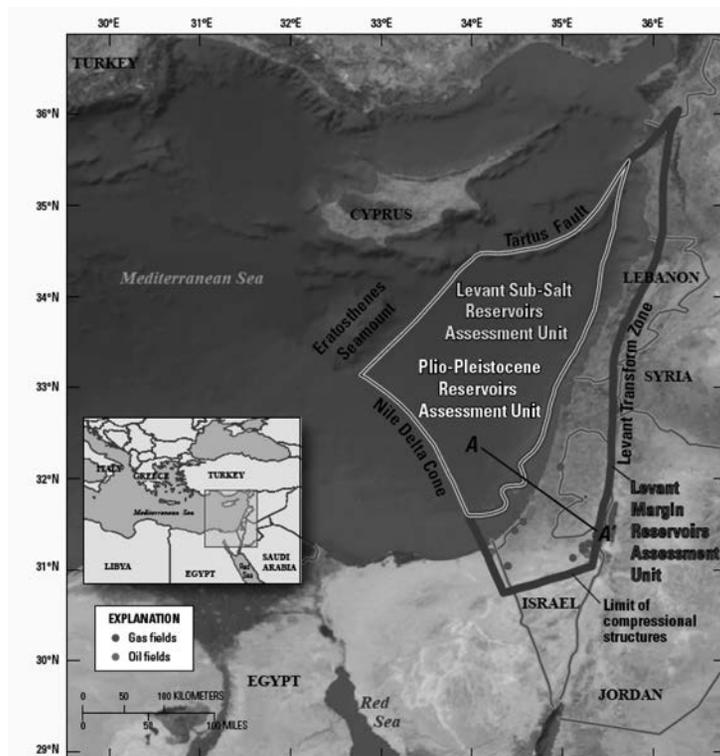


Figure 2. Le bassin du Levantin.
(source : US Geological Survey)

d'autres zones restent encore à prospecter. La plateforme de production a déjà quitté les côtes du Texas et devrait entrer en production à la mi-2013.

L'US Geological Survey (USGS)⁴ a également étudié le potentiel de réserves non découvertes de pétrole et de gaz du bassin du delta du Nil. La zone de la mer Méditerranée orientale étudiée par USGS compte environ 250 000 km² (Figure 3). Cette zone est délimitée à l'ouest par la ligne approximative du cône du Nil, au nord par les tranchées de Strabon, de Pythéas et de Chypre, à l'est par la frontière du bassin de la province du Levant et au sud par le bord approximatif de structures de compression dans le nord de l'Égypte.

Cette évaluation basée sur des critères géologiques publiés et sur les données commerciales des puits de pétrole et de gaz, ainsi que des champs, donne aussi des résultats surprenants. Les réserves de pétrole sont estimées entre 0,5 et 4,3 Gb, avec une moyenne de 1,8 Gb. Celles de gaz naturel se situeraient entre 2 600 et 12 000 Gm³, avec une moyenne de 6 300 Gm³. Les condensats récupérables à partir de ces gisements de gaz seraient entre 2,5 et 11,5 Gb, avec une moyenne de 6 Gb.

Bien entendu, puisque d'autres couches pré-sel existent dans presque toute la Méditerranée, les questions relatives à la délimitation des frontières dans l'ensemble de la Méditerranée se multiplieront. Heureusement, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM, en anglais UNCLOS), entrée en vigueur en 1994, pose un cadre universel des juridictions côtières qui définit des ZEE permettant aux États côtiers d'exploiter toutes les ressources économiques, tant dans les eaux que dans les fonds marins et leur sous-sol⁵.

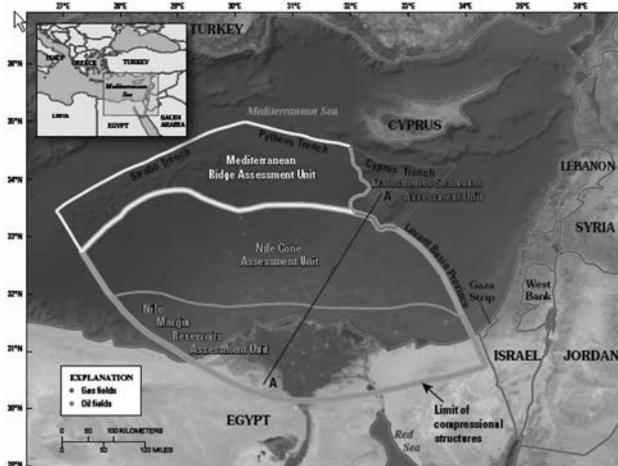


Figure 3. Les réserves du bassin du Nil.
(source : USGS, 2010)

La division de la mer du Levant

Le 21 mars 2003, Chypre proclame une ZEE de 200 milles au lendemain du traité de répartition qu'elle avait conclu avec l'Égypte. Le 17 janvier 2007, Chypre signe un accord bilatéral de délimitation avec le Liban. En décembre 2010, Chypre et Israël concluent à leur tour un accord qui tient compte de celui entre Chypre et l'Égypte. La Turquie n'a pas accepté ces initiatives de cet État membre de l'Union européenne, estimant qu'il n'est pas en droit d'agir tant que la question « chypriote » n'a pas été solutionnée. Mais, en plein respect du droit de la mer, Chypre a autorisé la prospection. Fin décembre 2011, le forage dans le bloc

Les questions relatives à la délimitation des frontières dans l'ensemble de la Méditerranée se multiplieront

12, baptisé Aphrodite et qui avait déclenché les foudres d'Ankara, s'est révélé être positif et devrait contenir, selon Noble Energy, 200 Gm³ de gaz naturel.

Bien entendu, ce ne sont pas des exploitations aussi simples que celles de mer du Nord. D'abord à cause de la profondeur de la mer (1 à 1,5 km d'eau), mais surtout car il s'agit de gisements à hautes pressions et températures. Après la catastrophe du puits Macondo 252 (lui aussi se trouvant sous ces mêmes conditions

4. USGS, "Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Nile Delta Basin Province, Eastern Mediterranean", Fact Sheet 2010-3027, May 2010.

5. Samuele Furfari, « La division de la Méditerranée orientale et l'énergie », soumis à la *Revue de Géopolitique*, 2012.

géophysiques) en avril 2010 dans le golfe du Mexique, des mesures de sécurité renforcées devront être prises afin d'éviter toute pollution dans une mer à l'écosystème délicat (il s'agit d'une mer presque fermée). Cela conduit à des coûts de développement et de production élevés.

Cependant, devant le besoin du monde à disposer d'une énergie abondante à un prix abordable et peu polluante, et l'aubaine que cela constitue pour Israël de pouvoir changer radicalement sa géopolitique d'approvisionnement énergétique, il est très probable que les réserves de gaz naturel de la Méditerranée orientale seront d'une manière ou d'une autre largement exploitées, de sorte que le bassin Levantin deviendra un nouveau centre de production d'hydrocarbures. Il est clair que la géopolitique de la région se trouve fortement influencée par ces découvertes. Néanmoins, elles ne sont pas de nature à inverser la géopolitique du gaz face aux géants que sont la Russie, l'Iran et le Qatar, qui détiennent respectivement, 24, 15 et 14% des réserves mondiales.

Au-delà des tensions historiques entre Israël et ses voisins arabes qui sont de nature à limiter l'empressement des grandes pétrolières à investir dans cet espace maritime, le succès de

l'exploration dans l'ensemble de la région sera largement tributaire de la situation politique, que ce soit à l'intérieur de ces pays (Syrie, notamment) ou entre les différents pays. À cela s'ajoute la difficulté de la division de la mer du Levant, car il faudra définir de manière consensuelle la délimitation des frontières maritimes entre, d'une part, Israël et le Liban et, d'autre part, entre la Grèce et la Turquie et entre Chypre et la Turquie. La Syrie de l'après-Hassad voudra aussi définir sa ZEE et on peut imaginer que la situation sera très compliquée, tant avec la Turquie qu'avec le Liban en particulier, si celui-ci n'est plus sous la tutelle de la Syrie.

Tous les forages ne sont pas positifs. Par exemple, celui de Myra-1 avait atteint sa cible à une profondeur de 4600 m en août 2012, mais le puits s'est révélé sec. Ce fut un revers pour les compagnies concurrentes à Noble Energy qui exploitaient ce bloc, mais aussi un souci pour les autorités israéliennes qui avaient considéré ce champ comme faisant partie de ceux qui avaient 90% de chances d'être positifs. On estime que, d'ici 2014, au moins 19 puits seront forés, ce qui requerra un investissement total de l'ordre de 2 milliards de dollars.

Il est très probable que les réserves de gaz naturel de la Méditerranée orientale seront exploitées

Le gaz israélien

La demande d'énergie d'Israël est en croissance constante, comme l'est aussi la demande en eau, en raison de l'augmentation continue de la population : elle a doublé entre 1990 et 2000. Le pays consomme actuellement 5,5 Gm³ de gaz par an, dont 2,1 Gm³ de gaz fournis par l'entreprise EMG provenant d'Égypte avant la révolution égyptienne du printemps 2012, ce qui fait partie des accords de Camp David, dans lesquels Israël rendait le Sinaï à l'Égypte qui lui fournissait du pétrole en contrepartie (lorsque les gisements de pétrole ont été épuisés, l'Égypte a remplacé les fournitures de pétrole par du gaz). Mais, en fait, il y avait déjà un non-respect des quantités contractuelles livrées bien avant la révolution.

Tableau 1			
Les réserves des gisements découverts (données Noble Energy)			
<i>Pays</i>	<i>Champ</i>	<i>Réserves Gm³</i>	<i>Echéances</i>
Israël	Mari-B/ Noé	25	Production depuis 2004 (3 Gm ³ /an)
	Tamar	110-140	Avril 2013
	Dalit	15	2014
	Leviathan	480	2016
	TOTAL Israël	~730	-
Chypre	Bloc 12 «Aphrodite»	200	2017

En raison des attaques sur le gazoduc reliant l'Égypte, il y a une consommation massive à partir des sites de Mari-B et Noé (qui produisent depuis 2004 et seront bientôt épuisés), mais aussi une production d'électricité à partir de *fuel-oil* dans des groupes diesels, ce qui conduit à un prix élevé de l'électricité (une augmentation de 9% s'en est suivie). Ceci est d'ailleurs une particularité pour un pays moderne puisque 10% de l'électricité est encore générée à partir de produits pétroliers, trois fois plus que dans l'Union européenne. En Israël, pour l'instant, le gaz est à la base de 20% de l'électricité produite, le restant (70%) provenant du charbon importé. L'impact du développement gazier se fait déjà sentir puisqu'en 2008 le charbon représentait 80% de la génération électrique. Il devient donc urgent de construire une installation en mer au large de Hadara afin d'importer du GNL (1,2 à 1,5 Gm³/an) d'ici la fin de l'année 2012. Lorsque le pays deviendra exportateur, cette «bouée» servira de *back-up* en cas de rupture d'approvisionnement (cf. *infra*).

Le gouvernement a donc choisi d'appliquer la loi du marché pour le développement de ses gisements. L'État établit les législations et les réglementations, mais ce sont exclusivement des entreprises privées qui sont chargées de la production. Les licences pour tous les autres blocs ayant été attribuées, une exploration massive aura lieu dans les deux prochaines années avec un investissement de 2 milliards de dollars par des industries privées. L'opérateur qui a remporté la licence a l'obligation de prospecter et de produire en cas de gisement positif ; autrement, elle lui sera retirée. Il s'agit bien de licence d'exploitation et non pas de partage de production. Il faut noter aussi que les *majors* n'ont pas voulu soumissionner pour éviter d'éventuelles rétorsions de la part des pays producteurs arabes. Ce sont donc des petites ou moyennes compagnies comme Noble Energy qui opèrent.

Cela va conduire le pays à développer l'usage de cette énergie moins polluante que les autres énergies fossiles. On peut s'attendre à la construction de nouvelles centrales électriques au gaz naturel fonctionnant en cycle combiné.

L'exportation du gaz israélien

Avec une croissance de la consommation de gaz naturel de 70% d'ici à 2020, Israël devrait détenir le record mondial de croissance de la consommation de gaz naturel. Mais, comme des problèmes techniques (c'est une région sismique) ou stratégiques (attaques éventuelles de missiles partant de Gaza) pourraient se produire, la sûreté doit être dûment prise en compte afin d'éviter une trop forte dépendance du gaz naturel dans le secteur de la génération électrique. C'est pourquoi Israël restera fidèle au *dual fuel*, le charbon continuant à être utilisé. Cette limitation volontaire de la consommation de gaz dans la génération électrique devrait, selon Noble Energy, libérer du gaz pour l'exportation. Il estime qu'un total cumulé d'environ 480 Gm³ seront nécessaires jusqu'en 2040 (cf. Figure 4) pour la consommation domestique. L'importation, toujours selon l'entreprise américaine, serait donc de 1800 Gm³.

Israël pourrait également être un modèle dans le domaine de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du transport routier, facilité par la petite taille du pays. Ce sera là sans doute un point intéressant à considérer dans les prochaines années.

Toujours est-il que la consommation actuelle, rapportée aux réserves prouvées des sites de Tamar et Léviathan, correspond à une espérance de vie de 120 années. C'est énorme, surtout pour un pays qui croyait être un «nain énergétique» au milieu de géants des hydrocarbures.

Le gouvernement israélien a établi un comité interministériel chargé d'étudier l'utilisation future de ces réserves substantielles. Ce comité a produit un rapport intérimaire en juin 2012 qui a estimé la demande en gaz d'Israël à 420 Gm³ jusqu'en 2040⁶. L'estimation d'exportation était donc assez proche de celle de Noble avec 2000 Gm³ d'ici 2040.

Toutefois, un résumé de la version finale de ce rapport a été rendu public le 29 août 2012 avec des chiffres revus en profondeur. Les réserves ont été estimées à 950 Gm³ (800 sont sûres et 150 probables à 90%) et la consumma-

6. Contre le 480 Gm³ prévus par Noble (cf. Figure 4).

tion à 450Gm³ pour les 25 prochaines années⁷. Israël estime donc disposer d'un maximum de 500Gm³ de gaz pour l'exportation, ce qui est un changement radical par rapport à la prévision de l'opérateur américain. Ce comité a étudié les possibilités pour assurer la sécurité énergétique d'Israël, notamment en garantissant l'approvisionnement local pour environ 25 ans et planifier le développement des infrastructures nécessaires à cette nouvelle situation.

Comme le gouvernement croit à l'économie de marché, le comité a étudié comment assurer la libre concurrence dans le marché du gaz à construire entre les fournisseurs indépendants.

Le gaz chypriote

Si, dans sa délimitation de la ZEE, Chypre n'a pas de difficultés avec l'Égypte, le Liban et Israël, c'est bien entendu avec la Turquie que le contentieux s'exacerbe. Nous n'aborderont pas la question ici car nous l'avons fait par ailleurs.

À cheval sur la frontière de la ZEE avec Israël, le bloc 12 (également dénommé Aphrodite)

7. Y compris le champ Myra-1 déjà évoqué.

qui a été le premier gisement chypriote positif devrait entrer en production en 2017. Depuis, 15 entreprises du Royaume-Uni, de France, des États-Unis, de Corée du Sud, de Russie, d'Italie, d'Australie, de Norvège, de Malaisie, du Canada, d'Inde et de Chypre ont soumis des offres pour le second tour d'appel d'offres. Les licences devraient être attribuées début 2013.

Pour l'instant, Chypre ne produit aucune énergie (à peine 70000 tonnes équivalent pétrole en énergie renouvelables). L'île importe donc 2,87 millions de tonnes équivalent pétrole dont 2,67 sont des produits pétroliers. On peut donc dire que ce pays dépend à 99% du pétrole, un exploit peu envieux. L'avènement du gaz naturel va donc changer radicalement le futur énergétique et aussi économique de cet État membre de l'Union européenne. Mais, puisque la demande de gaz de Chypre ne devrait pas dépasser 1 millions m³/an, même à moyen terme, il y a donc un potentiel d'exportation important.

Les devises des exportations seront assurément les bienvenues. En effet, le souci que soulève ce développement gazier est indirect car, comme on le sait, l'économie du

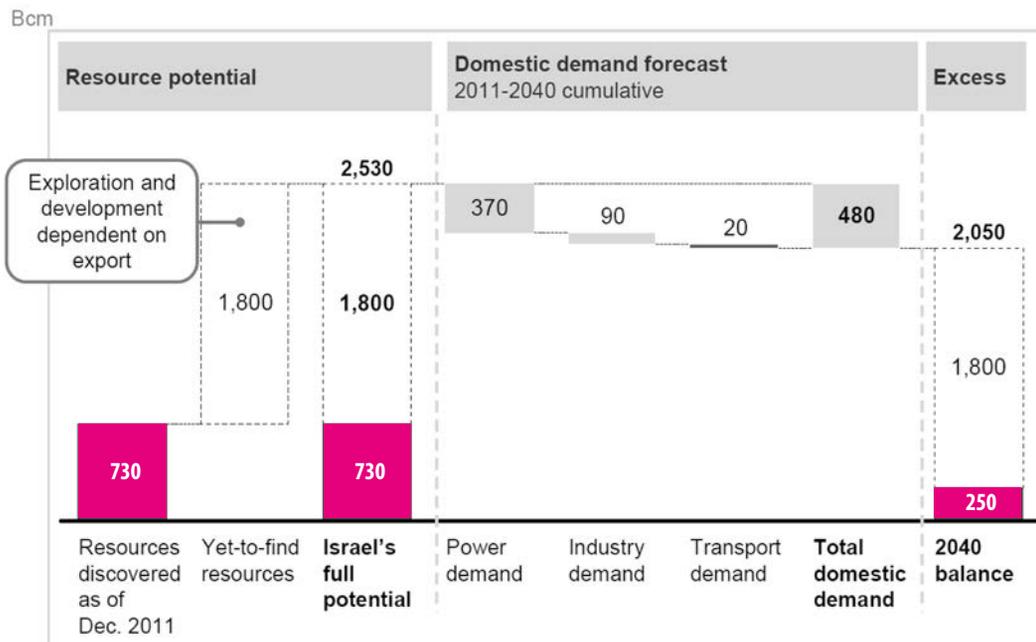


Figure 4. Scénario moyen pour l'approvisionnement gazier d'Israël.

(source : Noble Energy)

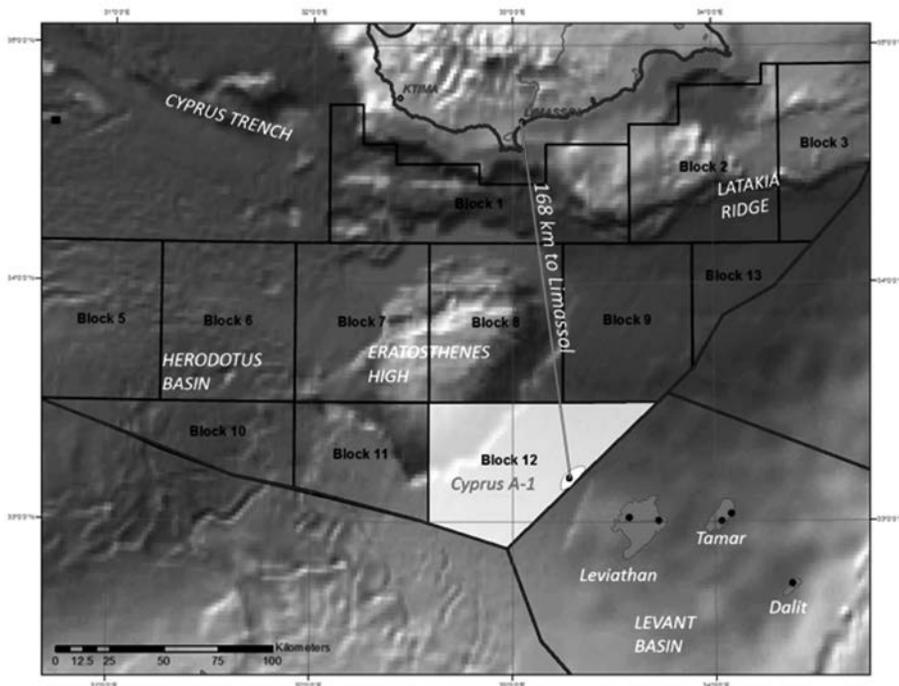


Figure 5. La division en blocs de la ZEE de Chypre.

(source : USGS, 2010)

sud de l'île est si fortement liée à la Grèce qu'une défaillance de celle-ci se traduira immédiatement par un effondrement du système bancaire chypriote. Cela pourrait non pas mettre en péril le développement du gaz, mais le retarder. On comprendra que les Israéliens soient donc prudents à tout projet de collaboration en matière d'exportation.

Comment évacuer le gaz israélien

Comme on l'a vu, la demande domestique aussi bien israélienne que chypriote restera limitée eu égard aux réserves disponibles. Celle des pays dans le voisinage immédiat est susceptible d'être également modeste. Par conséquent, les investissements dans les champs Léviathan et Aphrodite ne peuvent se justifier que si les producteurs peuvent exporter le surplus au-delà de la région du Levant.

Le gaz naturel n'est pas aussi facile à transporter que le pétrole. Puisque Israël deviendra un producteur important de gaz alors qu'il n'y avait aucune politique ni

réglementation en la matière, le Premier ministre a mis en place un comité chargé de concevoir tous les aspects du marché intérieur de la nouvelle énergie, mais aussi de son exportation. Il est évident qu'il n'y a pas de solution unique. Le gouvernement israélien veut tempérer l'enthousiasme des sociétés privées afin d'assurer une stratégie de long terme comme le montre la révision du rapport interministériel que nous venons d'évoquer. Il a d'abord fallu répondre à la question fondamentale : faut-il exporter du gaz pour les devises ou le conserver pour les générations futures ?

Le résumé du rapport interministériel recommande qu'en règle générale tous les réservoirs soient tenus de livrer un certain taux de leur gaz naturel dans le marché local selon la clé de répartition indiquée dans le Tableau 2. Cette règle ne s'appliquera toutefois pas aux gisements à cheval sur les frontières des ZEE, comme c'est déjà le cas pour le gisement d'Aphrodite avec Chypre.

Le reste pourra être exporté. Mais ce problème de l'exportation est délicat.

Tableau 2

Part du gaz israélien qui ne pourra pas être exporté	
Taille du réservoir (Gm ³)	Part à réserver au marché intérieur
> 200	50 %
100-200	40 %
50-100	25 %
< 50	Pas d'obligation

Il existe cinq configurations possibles d'exportation du gaz israélien : un gazoduc reliant Chypre ; la liaison avec le gazoduc arabe qui a alimenté jusqu'à il y a peu Israël ; bien qu'il y ait peu de place pour construire une installation de liquéfaction sur le littoral en Israël, un terminal GNL sur la Méditerranée, un terminal GNL dans le golfe d'Aqaba ou une installation flottante de liquéfaction.

L'option d'exporter vers le terminal LNG égyptien a été étudiée, mais abandonnée. Le comité a exprimé une préférence « absolue » pour l'exportation du gaz naturel à partir d'un endroit sur le territoire d'Israël (y compris sa ZEE) d'où le pays peut garantir la sécurité des infrastructures et assurer que le processus d'exportation soit sûr et stable. Ceci *a priori* exclut l'idée avancée à la fois par les producteurs Noble Energy, Delek Energy et les autorités chypriotes de relier les champs israéliens à la conduite qui ira du champ de Aphrodite vers le terminal de Vassilikos. Toutefois, le comité interministériel n'exclut pas cette possibilité pour les gisements à cheval sur la frontière avec d'autres pays, dans le cadre d'accords bilatéraux.

Une option sérieuse consiste à construire le terminal gazier sur la mer Rouge, de manière à pouvoir exporter vers le marché asiatique car l'Asie a démontré de l'intérêt pour ce gaz

israélien : des délégations de Chine, d'Inde et de Corée ont visité Israël dans ce but. Et cela d'autant plus que, sur ces marchés, de nombreux contrats à long terme de fourniture de GNL indexés sur le prix du pétrole brut expireront dans les prochaines années. Il y aurait là une opportunité à saisir pour Israël. Mais il faut tenir compte des risques de piraterie qui existent dans la zone du golfe d'Aden, un passage obligé, mais aussi du développement impressionnant en cours sur la côte est africaine avec notamment la découverte de 1700 Gm³ de gaz au large du Mozambique en juillet 2012, gaz qui a normalement vocation à alimenter aussi le marché asiatique.

Cela serait dommageable pour l'Union européenne car il vaudrait mieux pour sa sécurité d'approvisionnement énergétique que ce gaz vienne vers l'ouest plutôt que de naviguer vers l'est, d'autant plus que la mer du Levant pourrait encore receler d'autres « surprises géologiques ». Ceci est particuliè-

rement important pour l'Europe du sud-est, mais aussi pour l'Espagne, la France et l'Italie. Cela aidera aussi l'Union européenne dans les négociations avec la Turquie puisqu'il s'agira là d'une diversification du corridor sud gazier.

La Russie a intérêt à ce que le gaz israélien ne soit pas exporté vers l'Union européenne. Elle a donc déjà encouragé Israël⁸ à limiter l'utilisation du gaz pour son marché national ou bien à l'exporter vers l'Asie, en particulier vers la Chine. C'est pourquoi Gazprom a signé une lettre d'intérêt non contraignante avec les partenaires du champ de Tamar pour leur acheter du GNL au prix du marché gazier de l'Asie. Cependant, on voit mal Pékin sacrifier les relations éco-

nomiques et politiques avec Téhéran pour le gaz israélien, car l'approvisionnement en gaz

Il vaudrait mieux que ce gaz vienne vers l'ouest plutôt que de naviguer vers l'est

Où Israël peut-il trouver des partenaires fiables en matière de développement de la réglementation de son marché gazier naissant ?

8. Visite de M. Poutine en Israël, le 25 juin 2012.

est beaucoup moins important que celui en pétrole pour la Chine.

Le rapport du comité recommande par ailleurs de former une cellule interministérielle présidée afin d'examiner les meilleures façons de supprimer les obstacles qui existent dans le secteur du gaz naturel et, ainsi, de permettre le début de l'exportation dès que possible. En raison de la grande importance de ces futures infrastructures gazières, il estime qu'elles devraient être qualifiées d'«importance stratégique». D'ailleurs, le comité recommande de multiplier le nombre de fournisseurs de gaz, ainsi que le nombre de routes d'approvisionnement et de conduites.

Où Israël peut-il trouver des partenaires fiables en matière de développement de la réglementation de son marché gazier naissant ? L'Union européenne peut assurément apporter son savoir-faire pour la mise en place du cadre législatif et de la régulation des marchés et l'échange d'expériences aux niveaux technique et administratif. C'est pourquoi, des pourparlers pouvant conduire à un échange d'expérience sur les aspects législatifs et réglementaires devraient aboutir pour le bien des deux parties. Dans le même ordre d'idée, Chypre a également demandé à la Commission européenne de lui fournir le savoir-faire afin de soutenir le développement d'une stratégie à long terme pour le développement du marché du gaz naturel. L'expertise est demandée sur les questions d'accès aux marchés, la régulation, la gestion du réseau, etc. Mais, comme Chypre est un membre de l'Union européenne, ceci se fait tout naturellement dans ce cadre.

Quelle synergie avec Chypre ?

De manière à exporter sa nouvelle ressource, le gouvernement de Chypre poursuit son projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz à Vassilikos. Ce projet a reçu la qualification de projet d'intérêt commun de la part de la Commission européenne,

ce qui facilitera à la fois les autorisations et les financements nécessaires à sa réalisation. La Commission a également décidé de financer deux gazoducs qui partiraient de ce terminal gazier vers les deux autres centrales électriques de Chypre.

De son côté, Noble Energy a commandé une étude sur les fonds marins afin d'évaluer la faisabilité et le coût d'un gazoduc de 180 km reliant le champ d'Aphrodite à la côte chypriote.

La partie chypriote du bloc 12 avec des ressources moyennes brutes estimées à 200 Gm³ pourrait alimenter un train GNL d'une production annuelle de 10 Gm³/an. Cette installation pourrait entrer en fonctionnement en 2017, à temps pour être alimentée par le gisement Aphrodite. Il se pose la question de savoir si un train de liquéfaction qui a généralement une capacité de 5 millions de tonnes par an (Mt/a) et un coût de l'ordre de 8 à 10 millions de dollars se justifie s'il devait être alimenté uniquement au départ du champ d'Aphrodite. Pour

augmenter la rentabilité, il faudrait pouvoir construire 2 ou 3 trains de 5 Mt/a, mais il faut alors – du moins pour l'instant – les alimenter par le site de Léviathan.

Même si la zone de Vassilikos paraît enclavée, il semble qu'elle pourrait accueillir jusqu'à 4 ou 5 trains de liquéfaction. Chypre dispose donc d'un large potentiel d'exportation de gaz et le fait savoir avec insistance aux autorités israéliennes, les encourageant à «avoir confiance en ses voisins et mettre fin au syndrome que toute le monde est contre vous» de manière à accepter d'exporter leur gaz via un État membre de l'Union européenne, ce qui serait un avantage pour la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Union européenne. Cette option présenterait également un avantage économique du fait de l'existence d'un terminal gazier pour satisfaire l'exportation chypriote. Dans le contexte des problématiques de sûreté, ce serait également un avantage très important pour Israël de disposer d'une «externalisation»

Les importations en provenance de la Méditerranée orientale seraient un complément idéal pour la stratégie de diversification des importations de l'Union européenne

de ses exportations sur un territoire de l'Union européenne. Le gouvernement israélien n'aura pas à construire une telle installation car, étant donné l'exigüité de son littoral et son utilisation déjà très large, cela représenterait un vrai problème écologique.

Les importations en provenance de la Méditerranée orientale seraient un complément idéal pour la stratégie de diversification des importations de l'Union européenne. Tout en reconnaissant que les fournisseurs classiques que sont l'Algérie, la Norvège et la Russie sont des partenaires fiables et crédibles, il n'en reste pas moins que l'objectif de l'Union européenne est de diversifier les sources d'énergie et de ne pas augmenter sa forte dépendance, en particulier au gaz russe. Le gaz israélien serait donc le bienvenu sur le marché européen. Si Israël devait décider d'exporter à partir de ses gisements de gaz vers un État membre de l'Union européenne, nul doute qu'il y trouverait des acheteurs européens, intéressés et intéressants financièrement. L'Union européenne ayant, avec Israël, une politique de coopération depuis de longues années, ce débouché sûr et des relations de confiance dans une zone à moindres risques sont des éléments que les autorités israéliennes devraient prendre en compte dans la définition de leur choix stratégique.

En l'état actuel, il convient de rester modeste sur cette question car, si la moitié de sa production potentielle de gaz estimée en 2017 (10 Gm³/an) devaient être exportée d'Israël vers l'Union européenne, cela ne représentera que 2% de la consommation de gaz de l'UE à 27, ce qui placerait Israël à un volume comparable à ceux importés actuellement du Nigeria, de la Libye ou de l'Égypte. Mais, dans ces questions de sécurité d'approvisionnement, ce sont les coûts marginaux qui importent et, partant, cette concurrence supplémentaire sera assurément la bienvenue. D'autant plus qu'il est possible que de nouveaux champs soient encore découverts.

Dans la logique du développement durable, le gouvernement israélien désire également que les générations futures profitent de l'aubaine que représente aujourd'hui cette nouvelle ressource pour le pays. C'est pourquoi, à l'instar de la Norvège, les autorités préparent

un projet de loi qui établira formellement un fonds d'État alimenté par les redevances provenant de la production de gaz naturel. Dans le cadre de cette future loi, un comité d'investissement établira une politique d'investissement des sommes considérables qui devraient être perçues par l'État dans les décennies à venir grâce à cette production de gaz. Les actifs du fond seraient déposés dans un compte spécial de la Banque d'Israël et seraient gérés par un personnel distinct de cette banque. La production de gaz devrait générer un total de 100 à 130 milliards de dollars d'ici 2040, dont l'État recevra la moitié. Selon le projet de loi, 3,5% des actifs du fond seront alloués chaque année au budget courant de l'État actuel.

L'énergie, source de tensions ou de paix ?

À un moment où l'Europe est entièrement focalisée sur la crise des dettes souveraines et où les États-Unis semblent toujours plus se désengager du Moyen-Orient pour se tourner vers le Pacifique, avec une Turquie qui émerge comme une puissance régionale, en particulier à la lumière des événements de Syrie, utiliser le gaz naturel de la mer du Levant comme levier de la paix semble être une stratégie qui mérite de retenir toute l'attention possible.

L'énergie peut être le ciment d'une coopération régionale, comme en témoignent l'expérience réussie de la création de la Communauté du charbon et de l'acier d'abord et de la Communauté européenne de l'énergie nucléaire civile (l'Euratom) ensuite. Ils ont constitué de véritables traités de paix qui n'en portaient pas le nom et qui ont, par la suite, donné vie à l'Union européenne. L'Europe d'aujourd'hui devrait œuvrer à faire en sorte que cette *bonanza* énergétique soit un facteur de stabilisation, un outil d'intégration de la région proche-orientale. L'Union européenne peut prétendre à servir de modèle pour la réconciliation à travers le partage des ressources, puisqu'elle l'a fait elle-même il y a 60 ans déjà. Puissent les États côtiers de la Méditerranée orientale savoir s'approprier cet exemple et utiliser les ressources énergétiques comme véhicule de paix et de prospérité. ■